



SECTION
DE L'
INDRE
ET LOIRE

SECTION F.O.-DGFIP 37

DDFIP INDRE ET LOIRE
94 Boulevard Béranger
37 032 TOURS CEDEX 1
Tel. : 02 47 21 74 58 ou 74 26

Adresse mèl : fo.ddfip37@dgfip.finances.gouv.fr
Site de la section : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/037/>

Compte Rendu du Comité Technique Local du 29 juin 2017

1. Point d'actualité sur les perspectives de l'ASR (Aménagement des Structures du Réseau) 2018 ;
2. Présentation des modalités d'indemnisation des frais de déplacement (fiches identiques à celles communiquées pour le CTL du 13 juin dernier).

À la demande de FO DGFIP, les points suivants seront abordés en questions diverses :

- * Accueil personnalisé au Centre des finances publiques de Tours et accueil prévu pour la campagne des avis ;
- * Report du PAS : incidence pour les particuliers, les professionnels, les collectivités... ;
- * Information sur la compétence de chaque huissier selon les nouvelles CC et le problème des saisies avec HELIOS ;
- * Devenir et activité du SAR ;
- * Point d'étape sur la double commande AGORA / SIRHIUS.

1. Point d'actualité sur les perspectives de l'ASR

Ci-dessous les opérations de fusion au 1^{er} janvier 2018, en cours de validation par le Ministre (prévues courant été 2017) :

- Fusion des trésoreries de Touraine Nord-Ouest et de Bourgueil à *Langeais*
- Fusion des trésoreries de l'Ile-Bouchard et de Sainte-Maure-de-Touraine avec implantation géographique du poste fusionné à l'Ile-Bouchard, et le transfert de la mission de recouvrement de l'impôt de ces deux postes comptables aux SIP de Chinon
- Fusion des trésoreries de Tours Banlieue Ouest et de Luynes avec implantation géographique du poste fusionné à Joué-lès-Tours, et le transfert de la mission de recouvrement de l'impôt de la trésorerie de Luynes au SIP de Tours Nord-Ouest.
 - *Gestion comptable et financière de collectivités locales au sein de l'agglomération de Tours*
 - De la trésorerie de Tours Banlieue Ouest à la trésorerie de Vouvray pour les communes d'Azay-sur-Cher, de Larçay, de Montlouis-sur-Loire, de Veretz et de La Ville-aux-Dames ;
 - De la trésorerie de Vouvray à la trésorerie de Tours Banlieue Ouest pour les communes de Rochecorbon, de Parçay-Meslay et de Chanceaux-sur-Choisille ;
 - De la trésorerie de Tours Municipale à la trésorerie de Tours Banlieue Ouest pour les communes de La Membrolle-sur-Choisille, de Mettray, de Saint-Cyr-sur-Loire et de Notre-Dame-d'Oé.
- *Gestion de l'assiette et du recouvrement de l'impôt*
- Recouvrement de l'impôt de la trésorerie de Vouvray aux SIP-SIE d'Amboise
- Assiette de l'impôt du SIP de Chinon au SIP de Tours Sud-Est pour la commune de Sainte-Catherine-de-Fierbois avec ajustement des périmètres des missions foncières (des CDIF et SPF de Chinon respectivement aux CDIF de Tours et SPF de Tours 2

Fusion des 2 SPF reportée à 2019, en raison de problème techniques informatiques.

Concernant les permanences :

- Richelieu : très peu de fréquentation → modification de planning à venir
- Bléré : pas de modification → bonne fréquentation
- Descartes : permanence hebdomadaire maintenue
- Cheillé : plus de permanence depuis le 1^{er} janvier 2017

F.O.-DGFIP a interrogé le Président sur le devenir des comptables de Bourgueil et Luynes : ils seront chargés de missions et participeront aux mouvements de mutation.

Les trésoreries de Château-Renault et Neuillé-Pont-Pierre restent les 2 seules trésoreries mixtes du 37.

2. Présentation des modalités d'indemnisation des frais de déplacement

Le projet de note départementale relative à l'indemnisation des frais de déplacement des personnels de la DDFIP d'Indre-et-Loire a pour objectif de constituer un texte de référence en matière de frais de déplacement pour les agents du département, en se fondant sur les textes réglementaires, les notes des services centraux et départementaux. Elle sera applicable dès le 1^{er} septembre 2017.

La note départementale rappellera les modalités de prise en charge des frais liés aux déplacements, stages, missions ou concours, au travers de nombreux exemples, et précisera le circuit de dépôt et de visa des ordres de mission dans l'application FDD.

Elle intégrera également la notion de commune limitrophe et les particularités qui en découlent.

La note départementale du 23 mai 2014 sera rapportée.

Rappel des modalités pratiques en vigueur :

Le co-voiturage est à privilégier dès que possible.

Les deux véhicules de l'administration sont mis à la disposition des agents. Leur utilisation est à privilégier.

La formulation d'une demande d'autorisation d'utilisation du véhicule personnel pour les sorties hors département permet aux agents de connaître à l'avance les modalités d'indemnisation.

Les pièces justificatives originales sont à conserver par les chefs de service pendant 6 ans.

Pour les participations aux concours, les agents doivent fournir une attestation de présence d'au moins deux heures aux épreuves. Ils ne bénéficient de remboursement de frais que pour un seul concours par an.

L'application de remboursement forfaitaire des frais de déplacement, d'hébergement et de restauration n'est pas satisfaisant.

Le syndicat **F.O.-DGFIP** revendique la prise en charge de tous les frais réellement engagés par les personnels pour les besoins de leurs missions comme dans le cadre de leur formation initiale et continue.

Il revendique également la révision à la hausse des taux de remboursement et une revalorisation des indemnités kilométriques au niveau consenti aux contribuables déclarant leurs frais professionnels au réel.

Problème pour les EDR 37 : **F.O.-DGFIP** indique que leur situation est encore plus sensible pour ces agents qui viennent renforcer les services.

Accueil personnalisé au Centre des finances publiques de Tours

Pour la période du 10 avril au 15 juin 2017, environ 15.000 personnes se sont présentées au Champ Girault.

La réception « assis-debout » a concerné 58 % du flot des visiteurs.

21,5 % ont accédé à l'espace libre-service (8 ordinateurs mis à la disposition des usagers)

Moins de 20 % de réception dans les Boxes, et 2,4 % en accueil sur rendez-vous pour des dossiers complexes, d'une durée moyenne de 30 min.

Concernant la campagne des avis : il n'y aura pas de délivrance de copie d'avis. **F.O.-DGFIP** a demandé que soit dissocié la réception « assis-debout » de l'orientation, pour diminuer les nuisances sonores. Un acousticien est passé début mai, ses résultats sont attendus.

F.O.-DGFIP a attiré l'attention de la Direction sur la situation du service d'accueil en septembre, suite au départ de nombreux collègues non remplacés.

F.O.-DGFIP a demandé que le Totem d'orientation actuellement situé au bas de l'escalier soit déplacé, et visible, dès l'entrée des contribuables.

Le Président a indiqué qu'il prenait en compte les idées des agents d'accueil (!)

Report du PAS (Prélèvement A la Source)

Les incidences : le report d'un an devrait permettre d'améliorer sa mise en place...

F.O.-DGFIP a demandé quels étaient les directives pour l'Administration, les collègues et le public.

Réponse : il y a une foire aux questions sur Ulysse pour les collègues, et une communication a été faite auprès des professionnels et des collectivités locales.

À ce jour, cette annonce doit être confirmée par une modification de la loi de finances.

Information sur la compétence géographique de chaque huissier

F.O.-DGFIP a évoqué le problème rencontré avec Hélios (un seul huissier possible par poste comptable) pour répartir les saisies à chaque huissier, en fonction de ses compétences géographiques.

La Direction s'interroge sur la nécessité de réviser leur compétence géographique en fonction des communautés de communes, car il apparaîtrait un problème de répartition des charges de travail entre les huissiers des Finances Publiques.

Devenir et activité du SAR (Service d'Appui au Réseau)

À ce jour, 5 thèmes ont fait l'objet du SAR :

- le Contrôle Hiérarchisé de la Dépense qui s'effectue en début d'année
- le contrôle des régies par un IDIV à 80 % sur cette mission, toute l'année
- 4 agents de l'EDR ont pris en charge les écritures comptables relatives aux fusions de certaines collectivités locales (pendant 1 mois et demi environ)
- fiabilisation du référentiel Tiers de la Trésorerie de Bléré avant son intégration à celle d'Amboise
- la gestion conjointe des collectivités locales des postes de Bourgueil et de Touraine Nord-Ouest, avant leur fusion.

Le devenir du SAR : reprise de la fiabilisation du référentiel Tiers (tiers débiteurs uniquement) pour la Trésorerie d'Amboise, et, si nécessaire, réouverture de la prise en charge des écritures comptables.

Point d'étape sur la double commande AGORA / SIRHIUS.

Conclusions prévues pour le 10 juillet 2017.

Du 16 mars au 12 mai 2017, 330 dossiers d'agents de 3 départements (37, 77, 44) ont fait l'objet d'un double traitement AGORA et SIRHIUS

La Direction affirme qu'il n'y a pas eu de difficultés majeures rencontrées, dans l'attente du retour des questionnaires adressés aux agents et chefs de services des départements concernés.

Implantation du CSRH de Tours

Les travaux prévus dès le 1^{er} septembre au 9^{ème} étage du Champ Girault sont reportés au 1^{er} décembre.

L'effectif précis de ce nouveau service n'est pas connu à ce jour. Un groupe de travail se réunira en septembre pour définir la cartographie des départements qui seront pris en charge.

Les agents affectés lors des mouvements locaux du 1^{er} septembre 2017 rejoindront le CSRH le 1^{er} juin 2018, après avoir suivi une formation pendant 4 mois de février à mai 2018 inclus. Ils restent donc dans leurs services actuels jusqu'au 31 janvier 2018.

Divers

F.O.-DGFIP a soulevé le problème que rencontre des agents EDR dans certains services : par manque de bureaux disponibles en continu, ils doivent changer de postes de travail plusieurs fois durant leur mission au sein du même service.

L'accueil des nouveaux arrivants se fera le 5 septembre à l'ESI, comme l'année passée, aux mêmes horaires. Il a été rappelé le besoin d'accorder des autorisations d'absence en adéquation avec l'éloignement géographique des collègues, pour cette journée.

Vos élus **F.O.-DGFIP 37** en CTL : Sylvie AKHBARI, Gilles LAVERGNE, expert Franck BOURGOIN